



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Baisse des abattages de bovins

Question écrite n° 15935

Texte de la question

Mme Hélène Laporte attire l'attention de Mme la ministre de l'agriculture, de l'agro-alimentaire et de la souveraineté alimentaire sur la baisse rapide des abattages de bovins sur le territoire français. Dans sa note « Infos rapides » n° 63 de mai 2026, l'Agreste met en lumière une baisse drastique du nombre d'abattages de gros bovins en avril 2026 par rapport à l'année précédente. En effet, les abattages de vaches allaitantes et de veaux de boucherie accusent un repli de respectivement 10,3 % et 9,5 % par rapport à 2025 et de respectivement 11,5 % et 19 % par rapport à la moyenne 2021-2025. Ces données statistiques confirment l'effondrement de la filière bovine allaitante comme laitière en France, marquée par la perte de 3 millions de têtes depuis 2016. Cette tendance ne saurait s'expliquer par la seule baisse de la consommation de viande bovine, dont elle dépasse très largement l'ampleur. Alors que les importations restent quasiment stables par rapport à 2025, à 87 000 tonnes équivalent carcasse au premier trimestre 2026, ces données confirment une perte rapide de souveraineté que l'ouverture accrue du marché européen aux productions sud-américaines consécutive à l'entrée en vigueur de l'accord commercial avec le Mercosur le 1er mai 2026 ne pourra qu'aggraver. Dans ces conditions, elle souhaite connaître son plan d'action pour préserver la filière bovine française d'un effondrement.

Données clés

Auteur : [Mme Hélène Laporte](#)

Circonscription : Lot-et-Garonne (2^e circonscription) - Rassemblement National

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 15935

Rubrique : Élevage

Ministère interrogé : [Agriculture, agro-alimentaire et souveraineté alimentaire](#)

Ministère attributaire : [Agriculture, agro-alimentaire et souveraineté alimentaire](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [16 juin 2026](#), page 5340